

La force exécutoire de l'acte authentique

Submitted by Maxime Julienne on Thu, 05/28/2015 - 18:53

Titre La force exécutoire de l'acte authentique
Type de publication Communication
Type Communication avec actes dans un congrès
Année 2014
Langue Français
Date du colloque 28/03/2014
Titre du colloque 4es Rencontres Notariat-Université de Reims
Titre des actes ou de la revue L'exécution de l'acte authentique
Pagination 5
Auteur Julienne, Maxime [1]
Pays France
Editeur LexisNexis
Ville Paris

Résumé en français La force exécutoire constitue sans doute l'attribut le plus remarquable de l'acte notarié. En fondant sa légitimité sur l'idée que l'acte authentique est une forme de jugement amiable, on rend hommage à son origine historique, mais sans donner la mesure de son utilité pratique. L'acte authentique exécutoire offre à son bénéficiaire des moyens d'action particulièrement efficaces et rapides contre son débiteur et joue ainsi, d'une certaine manière, le rôle d'une sûreté.

Notes Etude issue des actes du colloque "L'exécution de l'acte authentique", organisé le 28 mars 2014 par l'Association Rencontres Notariat-Inversité de Reims à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, et publiée dans *La Semaine juridique. Notariale et immobilière*, n° 29, 18 juillet 2014, 1250.

URL de la notice <http://okina.univ-angers.fr/publications/ua11976> [2]

Liens

[1] <http://okina.univ-angers.fr/maxime.julienne/publications>

[2] <http://okina.univ-angers.fr/publications/ua11976>

Publié sur *Okina* (<http://okina.univ-angers.fr>)